

AVIS AUX PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion de créer une Action IC dans la SICAV ALLIANZ ACTIONS FRANCE (ci-après la « SICAV ») à compter du 28 mars 2024. Cette catégorie d'action aura les caractéristiques suivantes :

Action	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Montant minimum de souscription	Montant minimum de première souscription	Souscripteurs concernés	Fractionnement	Valeur liquidative d'origine
IC	FR001400MA57	Capitalisation	EUR	Néant	150 000 €	Destinée aux Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels	Millièmes	100,00 €

A cette même date du 28 mars 2024, la SICAV changera de dénomination pour devenir ALLIANZ ACTIONS EURO INNOVATION. Son objectif de gestion et sa stratégie d'investissement seront modifiés, ces modifications ayant été approuvées par l'AMF le 30 janvier 2024.

Le prospectus, le DIC PRIIPs ainsi que le document d'informations précontractuelles seront mis à jour en conséquence au 28 mars 2024.

Nous vous invitons à vous y référer pour de plus amples informations sur le détail de ce mécanisme et la procédure applicable lors de son déclenchement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès de Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).